

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : EBE Section/Spécialité/Série : 0080E

Epreuve : 102 Matière : 7909 Session :

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Etude d'un sujet de politique documentaire

Accueillir, accompagner et acculturer les élèves en situation de pauvreté en établissement scolaire.

Plan de classement

1. La pauvreté : un cercle vicieux dans notre société

1.1. La pauvreté, une nation en mutation (documents 1 et 10)

1.2. La pauvreté, vecteur d'éloignement du modèle scolaire (documents 3, 6, 9)

1.3. La pauvreté, déterminisme social entretenu par l'institution (doc 4 et 5)

2. L'École : l'institution pour l'engager

2.1. Grâce à des mesures éducatives performantes (documents 12, 11, 7)

2.2. Grâce à l'ouverture au culturel comme échappatoire (documents 8, 2 et 13)

Concours section : CAPES EXTERNE DOCUMENTATION

Epreuve matière : POLITIQUE DOCUMENTAIRE

N° Anonymat : **A000231613**

Nombre de pages : 12

7.35 / 20

...../.....

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : EBE Section/S spécialité/Série : 0080E

Epreuve : 102 Matière : 7409 Session :

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Note de synthèse

A la rentrée 2017, le programme "devoirs faits" a été instauré à l'initiative du Ministre de l'Éducation Nationale, Monsieur Jean-Michel Blanquer. Ce programme s'inscrit dans une démarche volontariste de réduction des inégalités, car les élèves* ne disposent pas tous des mêmes conditions de travail dans leurs foyers. Car l'égalité des chances de réussite pour tous est une des priorités de l'École en tant qu'institution de la République. Cette notion prioritaire se doit donc de transparaître clairement dans la politique documentaire de chaque établissement, en tant que partie intégrante du projet d'établissement. Nous avons donc constitué ce dossier documentaire à destination du comité de pilotage de la politique documentaire afin que ses membres puissent bien cerner les enjeux et acteurs à mettre en place concernant la réduction des inégalités notamment en faveur des publics en situation de pauvreté. Cette réduction passe par l'accueil, l'accompagnement et l'acculturation de ces publics dit "pauvres" c'est à dire dont la famille dispose d'un revenu n'excédant pas la moitié du revenu médian français. Ce dossier documentaire est composé de textes institutionnels, scientifiques et professionnels émanant de sources reconnues pour leur fiabilité (Observatoire des inégalités, instances du ministère de l'Éducation Nationale, travaux du sociologue Serge Pauzan ou encore publications de la revue professionnelle en ligne Café Pédagogique entre autres.)

Dans ce cadre, nous nous demanderons : comment l'École peut-elle désamorcer le phénomène de reproduction sociale des

* du collège

inégalités et favoriser l'égalité des chances? Dans un premier temps nous verrons que la pauvreté a tendance à être un cercle vicieux dans notre société. Dans un second temps, nous aborderons la manière dont l'institution puéricole peut enrayer ce phénomène.

La pauvreté en France est une réalité bien présente qui a tendance à augmenter. En effet, Louis Bourin et Valérie Schneider montrent dans leur article intitulé "1,2 million d'enfants de parents en France" en ligne sur le site de l'Observatoire des inégalités que près d'un enfant sur dix vit dans une famille qualifiée de pauvre. Et ce niveau de vie se dégrade puisqu'entre 2003 et 2012, le nombre d'enfants sous le seuil de pauvreté a augmenté de 158 000, bien que la Constitution de 1956 garantisse à tous les enfants "la sécurité matérielle" (document 1).

Si la pauvreté chez les jeunes augmente, cela s'accompagne d'un changement de vision de la société envers les pauvres. Selon le sociologue Serge Ranguin, dans son interview intitulée "La solidarité" en ligne sur le site La vie des idées, si dans les années 80, la pauvreté était vue comme résultat de l'injustice sociale, elle a tendance à être perçue aujourd'hui comme la conséquence de la paresse et du manque de volonté des individus qui se complaisent dans l'assistanat. (document 10)

Cela est alors que des études scientifiques ont montré que même dans la pauvreté peut nuire au développement du cerveau et ce dès la naissance comme le rapporte Sandrine Cobu et Pascale Soubi, journalistes du quotidien Le Monde, dans l'article "La pauvreté nuit gravement au cerveau dès la naissance" publié dans la rubrique Science et Techno. Ce retard de développement induit une réduction de la surface du cortex ce qui influence directement sur les fonctions de langage, de lecture et de contrôle de soi,

fonctions indispensables aux apprentissages scolaires (document 3).

D'autant que dans le même temps, les notions à acquies par les élèves sont de plus en plus complexes et à intégrer dans un temps plus court à cause de la multiplication de disciplines. C'est ce que prouve l'étude menée par Stéphane Bonney et le chercheur de l'équipe Escal sur les manuels scolaires, ouvrages de littérature jeunesse et supports d'éducation musicale sur 50 ans, dont les résultats sont relatés par Stéphane Bonney dans une interview donnée au Colloque Pédagogique intitulée "Les supports pédagogiques peuvent-ils être vecteurs d'inégalité?". Donc les supports pédagogiques peuvent être vecteurs d'inégalité. (document 6). Fort de ce double constat, Olivier Rey dans la note IFÉ intitulée "Comment structurer les apprentissages pour qu'ils soient tous pour tous les élèves, Comment structurer les temps scolaires pour améliorer les temps d'apprentissages" publiée en janvier 2015, préconise de ne pas adapter les contenus pédagogiques aux élèves mais de mettre ceux-ci en situation d'intégrer les savoirs scolaires qui demandent une prise de distance et une mise en connexion pour pouvoir être intégrés. (document 9). Cette adaptation dès le plus jeune âge au modèle scolaire est d'autant plus importante qu'au moment de l'orientation, les jeunes issus de milieux défavorisés se retrouvent souvent face à la combinaison d'influences répétitives de l'équipe pédagogique surabondant les capacités nécessaires pour suivre une filière générale et des parents qui ont tendance à l'autocensure au motif de vœux d'orientation pour leur enfants. Ce phénomène a été prouvé par des études chiffrées que l'on retrouve dans le rapport de l'inspecteur général de l'éducation nationale (IGEN) Jean Paul Delabaye Grande pauvreté et réussite scolaire : le choix de la solidarité pour la réussite de tous et plus particulièrement dans l'extrait intitulé "Des dispositifs d'orientation indépendante des enjeux sociaux" (document 8). Globalement, les jeunes issus de familles pauvres ressentent fortement cette déconnexion entre leurs vœux et l'attitude des adultes au sein de l'institution École, comme le montre plusieurs témoignages recueillis par Marie-Alexis Grand dans "Une école de la réussite pour tous" document en ligne sur le site du Conseil économique, social et environnemental (CESE) (document 5) . 4 / 9 ..

Face à ce constat, comment l'École peut-elle réagir et quels moyens peut-elle mettre en place pour réduire les inégalités? Tout d'abord en mettant en place de recommandations concrètes que pourront suivre les établissements à travers des documents guides comme le note-mémorandum "Grande pauvreté et réussite scolaire" proposé par l'Académie de Créteil en avril 2017, inspiré du rapport de l'IGEN Jean-Paul Delabaye. (document 12). Ces actions concrètes fonctionnent, comme le montre l'exemple du collège de Stenay, chronique par Véronique Souli sur Globe Pédagogique sous le titre "Le collège de Stenay combat la pauvreté" (16/03/2017). Ainsi, dans ce collège, les familles sont accompagnées dans la demande de leur aide, elles sont accueillies dans un espace dédié pour rester le lieu entre l'établissement et elles. Les boucs sont aussi reçus à la bibliothèque soit pour la lecture comme pour les lectures, ateliers. (document 11). Des actions spécifiques, jouant sur l'impossibilité pour certains élèves de travailler si la maison n'est aussi mise en place, comme le dispositif "devoirs faits" décrit par Jean-Nicolas Blasques, Ministre de l'Éducation Nationale, dans l'extrait des Quatre mesures pour lutter l'école de la Confiance intitulé "Devoirs en classe". Ce dispositif va permettre de réduire les inégalités liées au devoir si fait à la maison. (document 7).

Autres solutions pour lutter contre les inégalités et le sentiment d'exclusion qui en résulte pour les élèves, c'est le recours aux projets culturels. Dans le lycée de Courbevoie d'Aubertville, le taux de réussite au bac est passé de 66% à 90% en 5 ans, principalement grâce à l'amélioration de la réussite liée au développement de nombreux projets culturels comme le montre l'extrait de l'avis du CSE, Une école de la réussite pour tous, intitulé "Liberté, égalité, fraternité en actes dans un lycée" et rédigé par Marie-Alexandre en 2015. (document 8). La culture est un échappatoire où les inégalités ne s'expriment plus, c'est aussi ce qui a tendance à montrer l'étude de Camilla Giorgetti et Serge Pergam intitulée "Des parents à la bibliothèque. Enquête au Centre Pompidou" publiée en 2013 aux presses universitaires de France (PUF).

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : EBE Section/Spécialité/Série : 0080E

Epreuve : 102 Matière : 7909 Session :

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Dans cette étude, les auteurs montrent que la BPI (bibliothèque publique d'informations) située dans l'enceinte du Centre Poyédon, est un refuge pour les personnes en situation de pauvreté, dans la mesure où cette bibliothèque offre les mêmes services quelle que soit l'origine sociale de la personne, contrairement aux autres institutions notamment liées à l'aide sociale, qui par nécessité s'annonce dans la vie privée de ces personnes. (document 2). Au niveau des établissements scolaires, le Centre de documentation et d'information (CDI) peut aussi jouer le rôle de refuge, dans lequel tous les élèves sont égaux face aux documents et à l'information. Mais c'est aussi le lieu de l'ouverture culturelle de l'établissement et d'une pédagogie différente et différenciée où les élèves sont accueillis plus individuellement par le professeur-documentaliste comme le stipule la circulaire du 30 mars 2017 intitulée "61 missions des professeurs documentalistes" publiée au Bulletin officiel de l'Éducation Nationale (document 13).

La pauvreté est une réalité douloureuse qui a tendance à s'accroître et dont l'interprétation par la société mène de manière négative. Elle provoque des injustices face à la réussite scolaire et l'inhibition politique dans certains cas à la perpétuation du phénomène de reproduction sociale. Mais l'École a la responsabilité de former des citoyens libres et égaux et de donner à chaque élève les mêmes chances de réussite et d'intégration dans la société. C'est pourquoi il est nécessaire de mettre en pratique des politiques éducatives et culturelles

dans les établissements, allant dans ce sens car de nombreux
exemples prouvent que ces politiques fonctionnent. Le professeur
documentaliste, en tant que personnel du CDI, tient lieu
de pédagogue et d'éducateur a un rôle central à jouer
dans ces politiques, de par son statut à part au croisement
des équipes pédagogique et éducative des établissements.

Avis personnel

Le dispositif "devoirs faits" mis en place à la rentrée 2017 est particulièrement pertinent dans la mesure où il s'attaque aux inégalités liées aux devoirs à faire à la maison. Ceux-ci peuvent entraîner un climat scolaire pesant, car ils rappellent en permanence les élèves à leur condition de travail qui peuvent varier de manière significative entre deux élèves d'une même zone. Comment faire ses devoirs correctement lorsque l'on doit s'isoler à la bougie comme Nothé, Sous et Nélanic, 6 ans, qui témoignent auprès du Mouvement Toponi (branche enfance du Mouvement ATD Quart Nord) ? Un climat scolaire serein était un des principaux vecteurs de réussite scolaire à mon sens, j'envisage le CDI et le métier de professeur-documentaliste comme des éléments participants d'un cercle vertueux menant à ce climat scolaire bénéfique aux élèves. Le CDI comme lieu d'enseignement, de culture, de lecture et d'accès à l'information permet les expérimentations pédagogiques comme les EPI (enseignements pratiques interdisciplinaires). Ce sont des projets transversaux associant plusieurs disciplines et participant à la cohésion du groupe classe par son côté pratique, en dehors des sentiers battus des leçons classiques. Dans ces enseignements, où le professeur-documentaliste trouve toute sa place, les inégalités sont reléguées au second plan et cela participe de l'amélioration du climat scolaire. Au delà du contexte général du climat scolaire, les inégalités peuvent aussi être surmontées au niveau individuel. A travers le parcours Avenir, mis en place par la loi d'orientation et de refondation de l'École de la République en 2013, nous pouvons sensibiliser dès la 6^{ème} les élèves à leur orientation, ce qui permet de leur faire prendre conscience de l'intérêt des savoirs scolaires. Le CDI comme lieu d'accès à l'information (notamment produites par l'ONISEP) et le professeur-documentaliste en tant que médiateur et gestionnaire du lieu sont des ressources pour les élèves dans la construction de leur orientation, afin que celle-ci soit surtout bien faite ce peut, choisie par

l'élève et non déterminée sous l'influence du conseil de classe ou de ses parents. Malgré les difficultés, c'est la mission du professeur - documentaliste de veiller à ce que chaque élève soit formé afin de pouvoir exercer son esprit critique et devenir un citoyen libre dans la construction de soi et de son avenir.